

## **1. Un besoin croissant imparfaitement couvert**

### **Le développement de besoins nouveaux**

Depuis un quart de siècle environ, les conditions d'utilisation de la langue basque se sont considérablement modifiées. En effet, divers facteurs, tels que, notamment, le développement de l'enseignement bilingue, l'apparition d'une nouvelle presse bascophone en particulier audio-visuelle, plus récemment la mise en place d'un réseau de techniciens de la langue dans les cantons du Pays Basque, et plus généralement la prise de conscience que l'usage du basque dans la vie sociale et publique était indispensable à son maintien, ont dessiné un nouveau paysage linguistique pour la langue basque.

Ce nouveau paysage, à bien des égards, tranche avec celui qui caractérisait l'emploi du basque jusqu'aux années 1970, où la langue locale était beaucoup plus présente – et donc plus forte et en adéquation avec les usages jusque là dominants –, mais où elle semblait aussi confinée à un environnement social, presque exclusivement rural, en voie, sinon de disparition, du moins de transformations très profondes, au plan culturel notamment.

Ces modifications ont peu à peu mis en évidence l'inadaptation de l'infrastructure et de l'outillage linguistiques existant pour faire face à des emplois jusque là inédits pour le basque. Il est évident, en effet, que l'enseignement en basque dans le cycle secondaire, le traitement quotidien de l'information et de l'actualité culturelle dans ses divers aspects dans les médias ou le recours à la traduction pour rendre des textes commerciaux ou administratifs nécessite de la part des professionnels chargés de ces tâches comme du public auxquels ils s'adressent, un corpus lexical et des modes d'organisation du discours adaptés. Cela est vrai du basque, comme de toute autre langue.

### **Des outils ne répondant qu'en partie aux besoins**

Pour une part importante, les nouveaux besoins indiqués plus haut ont été satisfaits grâce aux progrès réalisés en matière de normalisation linguistique dans la CAB, et de manière plus générale grâce à l'effort considérable réalisé par les locuteurs pour accompagner ce regain linguistique, lequel a été largement facilité par la mise en place progressive depuis 1968 d'une langue standard sous l'égide de l'Académie de la Langue basque.

Toutefois, ceci ne répond qu'imparfaitement aux besoins spécifiques du Pays Basque de France. Il convient, en effet, de tenir compte ici de trois éléments spécifiques par rapport au reste du territoire bascophone: en premier lieu, l'existence de standards locaux, avec une forte imprégnation du navarro-labourdin littéraire sur la plus grande partie du territoire; en second lieu, le fait que la langue dominante qui définit principalement les patrons linguistiques de la vie publique et sociale actuelle est le français et non pas l'espagnol; enfin, le fait que les lois, les institutions publiques, mais aussi beaucoup des usages sociaux sont différents par rapport à ceux rencontrés de l'autre côté de la frontière, ce qui n'est pas sans conséquence quant à la manière dont la langue qui est associée à ces domaines les exprime.

L'un des domaines où la nécessité d'adapter les outils linguistiques à ces spécificités est celui du lexique. Non pas parce que le fond lexical local serait absent du corpus de la langue standard, mais parce que ses modes et domaines d'emploi au sein de cet ensemble sont incertains. Cette insécurité est accentuée par la fréquente absence de conventions d'usage, hors des emplois traditionnels. Ceci explique pourquoi un organisme comme l'OPLB se trouve légitimement sollicité pour répondre à des demandes d'ordre linguistique, a priori fort simples. C'est là le symptôme d'une inadaptation plus générale. Cet état de choses, soulignons-le, n'est pas surprenant dans le contexte dans lequel a évolué le basque au cours des années passées, mais il est devenu urgent d'y faire face par la création d'outils adaptés.

## **Nécessité d'élaborer un dictionnaire complet français ⇒ basque répondant à ce besoin**

L'un des instruments en mesure de contribuer le plus efficacement à la résolution progressive de ces questions, en dehors de ceux existants, est la réalisation d'un dictionnaire de référence français ⇒ basque dont la visée prioritaire sera de mettre à la disposition de la communauté des locuteurs bascophones un fond lexical adapté, utile notamment à la gestion des usages les plus socialisés de la langue contemporaine. Un tel dictionnaire n'existe pas: les ouvrages disponibles sont des dictionnaires répondant à des besoins partiels, et ne constituent pas des recueils lexicaux distinguant les contextes, incluant les collocations les plus fréquentes, et recourant aux exemples d'emplois aussi souvent que nécessaire. Dans le contexte de la société diglossique franco-basque, la création d'un tel outil est pourtant indispensable au développement d'une langue socialement adaptée, et compte tenu de l'existence aujourd'hui de divers dictionnaires à entrées basques de l'euskara standard, une telle création est aujourd'hui à la fois prioritaire et techniquement envisageable.

Dans le cas des langues plus répandues, ce type de besoin est satisfait à la fois par les institutions publiques et académiques chargées de ces questions et par les voies commerciales traditionnelles. C'est aussi le cas pour le basque de l'autre côté de la frontière. En Pays Basque de France, où le nombre de bascophones actifs est dix fois moindre, il est simplement impossible qu'un tel projet de dictionnaire puisse être entrepris par des voies commerciales habituelles. C'est pour cette raison que l'élaboration d'un tel dictionnaire s'est naturellement inscrite au projet de politique linguistique de l'OPLB, dans le chapitre relatif à la qualité de la langue.

## **2. Un projet dimensionné pour répondre au besoin tout en s'adaptant aux contraintes**

### **Nécessité d'innover et de définir une démarche adaptée**

Le projet de dictionnaire présenté, bien que traditionnel dans ses principes, n'a pas de précédent de ce côté-ci de la frontière.

La représentation de la langue basque est en cours de modification et plus personne aujourd'hui ne met en doute (comme cela aurait été le cas il y a encore un quart de siècle) la nécessité pour le basque de s'adapter au monde urbain fortement socialisé de la société contemporaine, pour faciliter son usage quotidien y compris dans ce nouveau type de relations entre locuteurs.

Le contexte scientifique s'est aussi modifié du fait de l'existence depuis bientôt une vingtaine d'années d'un enseignement universitaire complet, et la consolidation de la recherche sur la langue basque. Par ailleurs, il existe désormais le *Diccionario General Vasco* et des corpus de textes relativement importants (même si comme conséquence des effets de quantité, les textes écrits dans la variété de langue plutôt employée de ce côté-ci de la frontière se trouvent quelque peu noyés).

Ceci explique pourquoi un tel projet est désormais possible et constitue une démarche nouvelle qu'il conviendra de définir en conformité avec les modes d'élaboration actuels des dictionnaires bilingues : entrées sources établies sur la base des fréquences d'emplois, traduction dans la langue cible privilégiant les usages attestés chaque fois que possible.

## **Définition du dictionnaire**

### **Objectifs:**

Le dictionnaire devra répondre à trois objectifs:

- faciliter l'emploi du basque dans les multiples secteurs de la vie sociale, en offrant aux utilisateurs des équivalences lexicographiques basques sérieusement établies et construites en tenant compte des besoins actuels, et offrant chaque fois que nécessaire des exemples d'emplois en référence;
- contribuer au processus de modernisation et au développement de la qualité de la langue dans la continuité des standards locaux historiques et l'accompagnement du processus de standardisation global;
- constituer le socle d'une infrastructure lexicographique adaptée aux besoins locaux et évolutive.

### **Public visé:**

Le public visé peut se définir à partir de trois cibles concentriques:

- cible centrale (structurant le projet): Le dictionnaire est élaboré de façon à satisfaire prioritairement les besoins des bascophones alphabétisés, incluant les transmetteurs des modèles linguistiques (écrivains, éditeurs, enseignants, journalistes, techniciens de la langue, traducteurs, ...).
- cible secondaire: Par ailleurs, les francophones apprenants de la langue basque pourront aussi évidemment bénéficier de manière directe de l'existence de cet outil.
- cible tertiaire: Enfin, tous les bascophones, y compris les bascophones apprenants du français de la Communauté Autonome d'Euskadi et de Navarre, seront susceptibles de tirer profit du dictionnaire.

### **Caractérisation du lexique source** (français)

- lexique général du français contemporain avec prise en compte des locutions, collocations et expressions les plus fréquentes (matériel acquis auprès de professionnels de la traduction bilingue vers des langues non romanes).

### **Caractérisation des traductions basques**

- propositions indiquant les formes basques standard i) communes, ii) celles à base exclusivement ou principalement navarro-labourdine, iii) celles à base principalement occidentale (guipuscoane et biscayenne), permettant aux utilisateurs d'adapter leur choix en fonction des emplois ;
- recours à des exemples illustratifs des constructions, dans la mesure du possible à partir de textes attestés;
- prise en compte des lacunes lexicographiques;
- incorporation des recommandations de l'Académie pour le basque standard.

### **Support et mode de diffusion:**

L'élaboration du dictionnaire étant à l'initiative de l'OPLB, il sera mis à la disposition du public gratuitement, par voie électronique permettant l'accès direct, au fur et à mesure de son avancement (d'où un suivi effectif et permanent du projet).